

ÉPINAL

Nombre d'habitants : 38 000

Points attribués selon l'analyse : 67.5

Nombre de vélos selon le label : 3

Points majeurs de la politique cyclable :

- Mise en place d'un Plan Vélo dès 2016, structurant la stratégie de développement des mobilités cyclables. Adoption, en 2022, d'un Plan communal des mobilités ayant l'objectif de doubler la part modale vélo d'ici 2030 et ainsi atteindre 9-12 % de déplacements à vélo.
- Adaptation de la voirie à une pratique sécurisée du vélo par une pacification de la circulation automobile (30 km/h, zone de rencontre) et la création d'infrastructures cyclables en site propre.
- Facilitation de l'accès à des vélos via le dispositif Vilvolt, comprenant vélos en libre-service et en location longue durée.
- Mise en œuvre du programme Savoir Rouler à Vélo (SRAV) dans toutes les écoles de la ville.
- Organisation régulière d'événements mettant en valeur le vélo sous toutes ses formes (Les folles journées du vélo, Enjoy Vélos Epinal).
- Soutien aux clubs locaux pour l'organisation d'événements sportifs.

Pistes d'amélioration pour la commune :

- Poursuivre le développement des aménagements séparés du trafic motorisé sur les axes structurants, à des standards permettant la mise en selle de nouveaux usagers, et améliorer la lisibilité du réseau cyclable primaire.
- Poursuivre la densification de l'offre de stationnement vélo sécurisé et renforcer le jalonnement.

Politique cyclable de la ville :

Épinal a fait du développement du vélo une action majeure de sa politique de mobilité et est devenue une ville de taille moyenne très engagée. La ville, et son agglomération, ont investi, avec volontarisme, tous les sujets qui constituent une politique cyclable : infrastructure, service, sensibilisation, éducation. Disposant d'un environnement favorable tant au vélo loisir, que sportif (route, VTT, gravel), l'écosystème local est fort d'une approche traitant de toutes les pratiques du vélo.

Épinal dispose d'une politique cyclable structurée dans le cadre d'un programme d'actions favorisant les mobilités alternatives à la voiture. Le développement d'un réseau d'infrastructures cyclables constitue un élément central de cette politique. Les berges de la Moselle jouent un rôle important dans cette structuration, en offrant des itinéraires continus aussi bien pour les déplacements du quotidien que pour les usages de loisirs. La présence de La Voie Bleue (V50) contribue à soutenir le cyclotourisme.

La collectivité a aussi développé plusieurs services destinés à faciliter l'usage du vélo. Vilvolt propose un service de vélos en libre-service, ainsi que la location longue durée. Ces services viennent encourager l'adoption du vélo par un public plus large et facilitent l'intermodalité train-vélo. Par ailleurs, des efforts louables ont été réalisés pour sensibiliser la population, à travers à la fois des événements grand public et de l'accompagnement ciblé (enfants, demandeurs d'emplois, etc.). Afin d'inscrire la pratique cyclable dans les habitudes locales, l'apprentissage du vélo a été déployé dans les écoles de la ville à travers le programme SRAV et supporté par son équipement dédié sur le site Durupt.

Épinal se voit desservir 3 vélos au Label venant récompenser les efforts significatifs de ces dernières années et encourager une poursuite des actions afin d'embarquer une plus grande population dans cette mobilité.